

Avis d'Unia sur le Projet fiscal 17 (PF17)

Non aux cadeaux fiscaux aux entreprises

Unia soutient par principe l'abolition des régimes fiscaux privilégiés accordés à des sociétés étrangères. Il n'est pas admissible qu'en tant que paradis fiscal pour les entreprises, la Suisse contribue plus longtemps au creusement des inégalités au niveau planétaire, dont seule une petite élite de riches et de superriches profite.

Même sans privilèges fiscaux particuliers, la Suisse possède déjà à l'heure actuelle, de toutes les économies comparables (à l'exception de Hong Kong), les taux d'imposition pour les entreprises les plus bas du monde. Autrement dit, s'il est urgent de mettre fin aux niches fiscales actuelles, rien ne justifie d'accorder des baisses fiscales générales aux entreprises implantées en Suisse. Une telle mesure ne ferait qu'attiser la concurrence fiscale internationale et creuser des trous dans les finances publiques de la Confédération, des cantons et des communes. Unia s'est par conséquent battu contre les cadeaux fiscaux prévus dans le projet de troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Pour la même raison, le syndicat s'oppose aujourd'hui au cadeau fiscal de 2,1 milliards de francs qu'il est désormais prévu d'accorder aux entreprises. Nous sommes convaincus qu'une telle position, résolument favorable à plus de justice fiscale au profit des salarié-e-s, peut rallier une majorité en Suisse.

Halte à la concurrence fiscale ruineuse entre les cantons

Les gouvernements cantonaux n'ont rien appris de la débâcle aux urnes de la RIE III. À peu de chose près, ils prévoient d'accorder les mêmes baisses excessives de l'impôt sur le bénéfice que la RIE III, dont les citoyennes et citoyens n'ont pas voulu à une large majorité, pour éviter les pertes d'impôts et les reports de charges. Des cantons comme Bâle-Ville, Genève, Schaffhouse, la Thurgovie, etc. cherchent à s'aligner sur les cantons aux impôts les plus bas, comme Zoug. On n'en connaît hélas que trop les conséquences: démantèlement des écoles, des crèches-garderies et du système de santé, suppression des rabais de primes, coupes dans le sport, la culture et les offres de loisirs – et en définitive augmentation des impôts frappant les personnes physiques et des taxes émoluments perçus notamment dans les communes. Les baisses brutales de l'impôt sur le bénéfice vont d'ailleurs de pair avec un renchérissement des loyers. Dans des villes comme Lucerne ou Zoug, les personnes qui gagnent normalement leur vie n'arrivent plus guère à payer leur loyer. Enfin, les baisses d'impôts menacent la place économique suisse: car les pertes se chiffrant en milliards aboutiraient à des coupes dans la formation, les infrastructures, l'administration et la recherche. Or des investissements dans ces domaines s'avèrent cruciaux pour le bon développement de notre économie nationale.

Unia s'engage par conséquent dans les cantons contre cette aberrante concurrence fiscale. Soit d'abord à Berne, où le Grand Conseil vise à ramener l'impôt sur le bénéfice de 21,64 à 18,71%, puis à 16,37%. Unia a la ferme intention de combattre ce genre de projets.

Affectation à l'AVS des impôts perçus sur les entreprises?

Unia se désolidarise des projets cantonaux de baisses d'impôts, et les combattra autant que possible avec d'autres mouvements sociaux. Le comité central décidera par ailleurs s'il y a lieu de soutenir également au niveau fédéral un éventuel référendum contre le Projet fiscal 17 – dès que le train de mesures sera connu – sur la base d'une analyse détaillée des conséquences objectives de la loi fédérale et d'une évaluation du contexte politique global.

Cela dit, Unia a pris note avec intérêt des propositions de financement de l'AVS formulées à la mi-mai par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E). Le projet d'allouer des moyens financiers supplémentaires à l'AVS fait sens d'un point de vue syndical. En outre, la CER-E ne préconise pas seulement, comme le fait le Conseil fédéral, de majorer la TVA, mais prévoit des contributions additionnelles de la Confédération et des cotisations salariales plus élevées, solution qui grèverait bien davantage les hauts revenus. Matériellement parlant, il n'y a toutefois pas de sens de relier directement les deux objets, sachant que les impôts sur le bénéfice économisés par les entreprises ne seraient pas affectés à l'AVS.

(Adopté par le comité central d'Unia le 30.05.2018)

Débat parlementaire sur le PF17: complément à la prise de position d'Unia

Non aux cadeaux fiscaux aux entreprises - il est urgent de prévoir des améliorations!

Le comité central d'Unia du 30 mai 2018 a examiné d'un œil critique le projet fiscal PF17 et dénoncé les réductions du taux d'imposition des bénéficiaires dans les cantons, dans une prise de position intitulée «Non aux cadeaux fiscaux aux entreprises». Le CC a par ailleurs soutenu par principe l'abolition indispensable, sous l'effet des pressions internationales, des régimes fiscaux privilégiés accordés jusqu'ici aux entreprises étrangères.

Dans l'optique du prochain débat au Conseil national, le CC d'Unia complète son avis du 30 mai 2018 de la manière suivante:

- 1) Les cadeaux fiscaux à hauteur de milliards aux entreprises ne sont pas acceptables pour Unia. Le PF17 n'est pas équilibré. Les «rabais fiscaux» nouvellement introduits, qui peuvent atteindre 70% des impôts cantonaux ou communaux sont trop élevés, et les compensations insuffisantes (imposition trop faible des dividendes, restrictions trop légères du principe de l'apport en capital). En outre, le PF17 prévoit un transfert de la charge fiscale de la Confédération vers les cantons, mais sans mettre en place des mesures suffisantes pour contrer la concurrence fiscale entre les cantons. En l'état, le projet met en danger le financement du service public, il doit être corrigé.
- 2) Unia salue le financement plus social de l'AVS préconisé par la CER-E. Des cotisations salariales plus élevées et des contributions additionnelles de la Confédération grèveraient davantage les hauts revenus, et sont ainsi beaucoup plus sociales qu'un financement unilatéral par la TVA.
- 3) En cas de lien entre le PF17 et le financement de l'AVS, Unia exige qu'il soit possible de voter séparément sur chacun de ces deux projets de lois. C'est l'unique manière de permettre aux citoyen-ne-s d'exprimer séparément leur opinion sur chaque réforme. Une telle solution correspond d'ailleurs à l'attitude de l'AD d'Unia du 23 juin 2018, pour qui l'AVS constitue un droit fondamental et pas un objet de marchandage destiné à faciliter l'adoption d'une réforme de l'imposition des entreprises.

Indépendamment de l'issue du débat sur le PF17 au niveau fédéral, Unia combattra les projets de cadeaux fiscaux dans les cantons. Et dès que le train de mesures complet sera connu, le CC décidera s'il y a également lieu de soutenir au niveau fédéral un éventuel référendum contre le PF17.